



AFRITAC de l'Ouest

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



La Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest

Parution Numéro 33 – novembre 2021

Sommaire

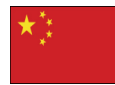
| | |
|---|----|
| <i>Vue d'ensemble</i> | 1 |
| <i>Activités par domaine</i> | 2 |
| <i>Encadré. Les risques climatiques dans la supervision et réglementation bancaires</i> | 18 |
| <i>Les cours en ligne du FMI</i> | 20 |
| <i>Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en octobre 2021</i> | 20 |
| <i>Activités à venir</i> | 20 |

Vue d'ensemble

Le monde reste sous l'emprise de la pandémie de COVID-19 et des défis liés au changement climatique. Le dernier rapport des [perspectives économiques régionales en Afrique Subsaharienne](#) souligne la nécessité de renforcer la coopération et le dialogue à l'échelle mondiale, y compris l'Afrique subsaharienne, qui a la population la moins vaccinée au monde, le potentiel d'énergie renouvelable le plus prometteur et des écosystèmes critiques. L'économie de l'Afrique subsaharienne devrait croître de 3,7 % en 2021 et de 3,8 % en 2022, appuyée par la reprise du commerce mondial et des cours des produits de base. Cependant la reprise pourrait être plus lente que dans les pays avancés, creusant d'avantage l'écart des revenus.

En particulier, les perspectives économiques font apparaître des divergences à trois niveaux : entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions, au sein de l'Afrique subsaharienne et au sein des pays. Ces divergences reflètent le déploiement plus lent des vaccins dans la région, un espace budgétaire plus limité et des disparités régionales en matière de résilience. Les perspectives restent extrêmement incertaines et les risques sont orientés à la baisse. En particulier, la reprise dépend de la trajectoire de la pandémie mondiale et de l'effort de vaccination régional, de l'inflation des prix des denrées alimentaires, et est également vulnérable aux perturbations de l'activité mondiale et des marchés financiers.

Pour l'avenir, le potentiel de l'Afrique subsaharienne reste intact. La région est à un moment critique pour mettre en œuvre des réformes transformatrices audacieuses pour capitaliser sur ce potentiel. En particulier, l'accélération des réformes économiques et financières, l'exploitation du potentiel d'énergie



renouvelable et la digitalisation des économies devraient permettre d'accélérer la reprise économique, créer de l'emploi et réduire les inégalités.

Pour accompagner ses pays membres face à ces défis, AFRITAC de l'Ouest continue de leur apporter divers appuis à travers des missions à distance, des formations et des webinaires tout en envisageant une reprise des activités en présentiel qui dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

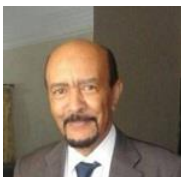
Ce numéro 33 de la Gazette couvre les activités conduites au cours des trois derniers mois (août-octobre 2021) par le centre. Il contient également un encadré sur le risque climatique dans le domaine de la supervision bancaire.

Activités par domaine

Administration douanière

AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.

Conseiller résident en administration douanière



Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. Ahmed Boilil a été conseiller résident en techniques douanières au Togo dans le cadre d'un projet BAD. Il a été également conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant il a été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie.

Burkina Faso – Renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations du 18 au 29 octobre 2021.

L'assistance technique fournie a permis d'évaluer la mise en œuvre des mesures recommandées par la mission de septembre 2020, notamment la mise en service du module de gestion et de suivi des exonérations dans SYDONIA WORLD, et a proposé son soutien pour le renforcement des contrôles à la destination finale des marchandises exonérées. L'administration des douanes a poursuivi ses efforts et plusieurs avancées ont été réalisées dont : i) la mise en service complète du système informatisé de gestion des exonérations accompagnée de la formation des commissionnaires en douane et des commissionnaires en douane agréés ; ii) la modification des critères de sélection des déclarations dans SYDONIA WORLD afin de faciliter les échanges et de réduire les contrôles immédiats ; iii) l'élaboration d'un plan d'action et d'un programme de contrôle des exonérations et régimes suspensifs notamment, pour l'année 2021. iv) l'introduction dans la refonte en cours du code des douanes de nouvelles dispositions concernant les transactions privilégiées ainsi que la création de codes supplémentaires.

Malgré ces progrès, certaines faiblesses subsistent dans le suivi et le contrôle des exonérations et des régimes suspensifs. Compte tenu du nombre de transactions enregistrées, trop peu de contrôles a posteriori ont été effectués, malgré d'excellents résultats enregistrés en contrôle différé. La mission a proposé des actions complémentaires pour renforcer le suivi et les contrôles de ces régimes spécifiques.

Guinée – Appui au renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 16 au 27 août 2021.

La mission a porté sur le renforcement de la fonction de valorisation des biens et la finalisation de l'opérationnalisation des outils d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la valeur transactionnelle.

Les travaux ont permis de noter que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures proposées par la visite d'août 2020 : (i) les comités de pilotage et de suivi ont tenu plusieurs réunions ; (ii) l'unité de valeur a commencé à exercer ses responsabilités ; (iii) les revenus générés pour cinq produits des codes de spécification tarifaire (CST) ont augmenté ; (iv) le processus de gestion axée sur les résultats a été engagé ; (v) la fonction d'évaluation des marchandises a été reprise par la cellule d'audit après dédouanement ; (vi) le programme de formation est en bonne voie malgré des ressources limitées ; (vii) les mesures de communication ont été réalisées ; (viii) le secteur privé est satisfait de la valeur transactionnelle.

Cependant, des améliorations sont encore possibles : (i) les agents des douanes doivent faire des efforts pour améliorer les rapports d'audit, (ii) l'évaluation des performances des agents et des bureaux n'a pas encore été mise en œuvre, (iii) la non-sanction des fausses déclarations de valeur qui reste important et (iv) les outils d'application ne sont pas encore disponibles. Des actions concrètes qui ont été proposées sont nécessaires pour faire un saut dans l'application de la valeur transactionnelle.

Niger- Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (PCA) du 25 octobre au 5 novembre 2021

La mission s'est concentrée sur l'évaluation des actions de développement de la fonction de contrôle après dédouanement et de renseignement et sur l'appui à la conception et à la mise en œuvre d'un programme de contrôle après dédouanement. Aucun progrès significatif n'a été réalisé dans la mise en œuvre des mesures proposées par la visite de juillet 2019. Cependant, la mission a noté deux initiatives encourageantes qui constitueront à terme des opportunités pour améliorer l'efficacité du système PCA : (1) la mise en place d'un cadre d'échange de données avec les services fiscaux et (2) l'enregistrement systématique des litiges de tous les départements de SYDONIA.

La réalisation dans les délais des actions prioritaires suivantes est un prérequis pour assurer avec succès le projet de développement de la fonction PCA et de renseignement :

- Créer un comité de surveillance ;
- Restructurer et renforcer la Direction en charge de la PCA et du renseignement ;
- Améliorer les outils réglementaires et informatiques ;
- Renforcer les capacités des agents et communiquer sur la fonction PCA.

Togo- Appui au renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 27 septembre au 8 octobre 2021

L'objectif principal de la mission était de renforcer la fonction d'évaluation et de finaliser l'opérationnalisation des outils d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la valeur transactionnelle. Les autorités ont résilié le contrat d'inspection avant expédition le 30 avril 2020, obligeant la douane à prendre en charge la fonction d'évaluation des cargaisons. A cet effet, la Douane a mis en place une réglementation pour accompagner cette nouvelle activité. Actuellement, la valeur transactionnelle est appliquée et une section de la valeur a été chargée d'apporter le soutien nécessaire aux principaux bureaux de douane. Cependant, certaines faiblesses ont été identifiées : (1) la valeur transactionnelle pour gérer la base de données sur la valeur des marchandises et fournir un soutien aux bureaux

principaux n'est pas toujours appliquée de manière uniforme sur l'ensemble du territoire douanier ; (2) la section de la valeur souffre d'un déficit en ressources humaines et logistiques pour remplir efficacement ses fonctions ; (3) la capacité technique des douaniers est faible pour lutter contre la fraude et la sous-évaluation des marchandises ; et (4) toutes les déclarations de valeur incorrectes ne sont pas sanctionnées dans les bureaux de douane.

La mission a proposé un plan stratégique pour améliorer l'appropriation par les douaniers de la fonction d'évaluation des marchandises, articulé autour de sept piliers.

Guinée-Bissau- Renforcement de la surveillance douanière du 25 octobre au 5 novembre 2021

L'objectif de cette mission était d'une part, (1) d'évaluer la capacité des structures administratives douanières existantes à assurer la couverture des missions assignées à la fonction « surveillance », et d'autre part, (2) d'évaluer les moyens et les types de formation requis par les services d'inspection douanière.

La mission a d'abord travaillé avec un groupe d'une vingtaine de personnes représentant toutes les structures impliquées, pour la plupart, dans la lutte contre la fraude (port, aéroport, frontières terrestres et intérieur du pays). Un atelier portant sur une étude de cas sur la surveillance douanière en Guinée-Bissau a été organisé. Une formation sur la catégorisation des infractions douanières en cas de contentieux a également été dispensée, sur la base du projet de code des douanes en attente d'approbation, qui a été réalisée avec l'appui du FMI.

Après une description de la capacité et des résultats actuels de la surveillance douanière, la mission a proposé un certain nombre de réformes et de mesures pour améliorer l'efficacité des unités douanières, selon quatre axes.

Administration fiscale

L'AFRITAC de l'Ouest concentre son appui sur l'amélioration de la gestion du risque et le renforcement des principales fonctions de l'administration fiscale.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Nicolas Hiol soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d'experts du FMI, il avait déjà eu l'occasion de mener différentes missions d'assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

Guinée - Appui à la mise en œuvre du texte organique et à la gestion informatisée des opérations fiscales du 30 août au 17 septembre 2021.

La mission a permis de constater deux avancées importantes dans la mise en œuvre du plan de réforme de la Direction générale des impôts (DGI). Les responsables désignés en mars 2021 sur la base du nouveau texte organique soutenu par le centre sont ainsi rentrés en activité et la première version du module de gestion des contribuables du logiciel SAFIG a été mise en service, après le déploiement en septembre 2020 de la plateforme des téléprocédures. Néanmoins, des marges de progression importantes restent à réaliser par les directeurs centraux pour assimiler les principes de pilotage d'une administration fiscale moderne. Par ailleurs, l'engouement des agents pour le SAFIG ne suffit pas à dissimuler l'absence d'outils de suivi et de contrôle interne, le déficit de gouvernance du projet et les ajustements à opérer pour

permettre à ce logiciel d'adresser les risques que constituent entre autres les 85% des immatriculés refusant de se soumettre aux formalités de fiscalisation, la hausse de 29 à 39 % des déclarations non-utiles des grandes entreprises et celui de leur stock d'arriérés de 12 %. Compte tenu de ces défis, un projet d'instruction simple, décrivant le nouveau cadre de gestion de la performance imposé par le texte organique a été préparé, ainsi qu'un plan pluriannuel de renforcement du pilotage et un extrait du futur fascicule « Texte organique : mode d'emploi ». Pour optimiser l'utilisation de SAFIG, une « matrice de suivi des tâches » a été proposée aux agents et des solutions ont été conçues pour résoudre 6 défis à court terme. À la demande des autorités, un plan de redressement du contrôle fiscal a été préparé. La stratégie de collaboration avec les autres partenaires assistant la DGI a été discutée. Enfin, un nouveau cadre de concertation restreint a été expérimenté avec les Directeurs généraux. Il a permis de bâtir une « feuille de route » dont les priorités sont (i) la finalisation de l'instruction sur la performance, (ii) le déploiement des plans de renforcement du pilotage et (iii) de contrôle fiscal, ainsi que (iv) la réactivation de la gouvernance du projet d'informatisation.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Michel Bua a une longue expérience dans le contrôle fiscal où il a occupé différentes fonctions. Avant de rejoindre le département des finances publiques du Fonds Monétaire international, Michel Bua a travaillé pour le Ministère français des finances et celui des Affaires étrangères.

Mali - Elargir et Renforcer la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal du 19 juillet au 26 août 2021.

L'appui avait pour objet de renforcer les capacités de l'administration des impôts dans la détection et la lutte contre la dissimulation d'activités économiques à partir du renseignement.

Les travaux ont permis de discuter de l'importance et du rôle du renseignement fiscal dans la lutte contre la fraude et la dissimulation d'activités imposables ; évaluer les difficultés rencontrées par les services de contrôle dans l'utilisation du renseignement fiscal ; formuler des conseils et recommandations pour une plus grande efficacité dans la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal; proposer une stratégie de renforcement du renseignement ; formuler des conseils et recommandations pour renforcer le pilotage du renseignement fiscal ; et proposer un plan d'action visant à élargir et améliorer l'utilisation du renseignement fiscal. L'utilisation élargie du renseignement fiscal à des fins de croisement automatisées d'informations provenant de sources multiples constitue un enjeu majeur pour l'élargissement de l'assiette fiscale, l'identification des risques et la lutte contre la fraude.

Mali – Accompagnement de la DGI malienne dans la mise en place des centres des moyennes entreprises de 15 au 29 septembre 2021.

Cette troisième mission à distance de l'AFRITAC pour accompagner la DGI malienne dans la mise en place des centres des moyennes entreprises (CIMEs) visait à :

- Évaluer la mise en œuvre de la réforme des CIMEs, notamment à travers l'exécution d'une feuille de route ou « Pas à pas » et d'un tableau de bord proposé au terme de la dernière mission ;
- Proposer des aménagements éventuels et formuler des conseils pour pallier les éventuelles difficultés rencontrées ;

- Evaluer les incidences attendues sur les objectifs de recettes des CIMEs à la suite des transferts de dossiers opérés conformément aux règles de segmentation de la population fiscale ;
- Apprécier les incidences des transferts de dossiers opérés sur la structuration de la segmentation de l'ensemble de la population fiscale ;
- Proposer des mesures pour renforcer la gestion fiscale des moyens contribuables.

La mission aura permis de faire le point sur les progrès réalisés dans la conduite de cette réforme (tenue d'une commission sur le transfert des dossiers, effectivité dans les transferts des dossiers opérés, freins rencontrés et appréciation des incidences de la réforme sur les objectifs de recettes des services).

Gestion des finances publiques

Dans ce domaine AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect budget



Ha Vu a occupé plusieurs postes au FMI, comme économiste principal au sein du Département des finances publiques, ainsi qu'à la Banque mondiale. Elle dispose d'une expérience de 20 ans dans les finances publiques. Elle a contribué à l'élaboration du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics du FMI (PIMA).

Guinée Bissau – Renforcer la qualité des documents de programmation pluriannuelle de dépenses (DPPD) du 13 au 26 octobre 2021.

La mission, conjointement réalisée avec le conseiller résident en analyse macro-budgétaire, a examiné l'état des lieux en matière de développement d'une approche budgétaire pluriannuelle et élaboré un guide DPPD. Elle a pu en discuter avec les ministères centraux et cinq ministères sectoriels (de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; de l'infrastructure, de l'habitat et de l'urbanisme ; de l'agriculture et du développement rural ; des ressources naturelles et de l'énergie ; et de la santé publique). La mise en place des DPPD implique un grand nombre d'acteurs. Il est nécessaire de procéder par groupes de ministère pour en garantir un pilotage effectif et développer un processus d'apprentissage par l'expérience. Une première vague (cinq ministères) commencerait la préparation des DPPD en 2022 pour produire un DPPD 2023-2024 à titre de test. La deuxième vague engagerait la production des DPPD en 2023 et une troisième vague en 2024. La mission a proposé un calendrier 2021 – 2022 pour les travaux immédiats ainsi qu'une stratégie 2022 – 2026 sur les réformes relatives à la programmation pluriannuelle dans l'optique de la mise en œuvre du budget en mode programme en Guinée-Bissau.

Côte d'Ivoire – Renforcer le cadre applicable à la gestion des investissements publics du 25 octobre au 5 novembre 2021.

Cette mission virtuelle conjointe de l'AFRITAC de l'Ouest et du Département des Finances Publiques du FMI a porté sur trois domaines majeurs à fort impact potentiel sur la performance des investissements

publics de la Côte d'Ivoire : (i) le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion des investissements publics, (ii) l'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité des partenariats public-privé (PPP), et (iii) tracer une voie pour mieux prendre en compte les coûts récurrents liés aux projets d'investissement. Des réunions avec les parties prenantes ainsi qu'un atelier sur les bonnes pratiques internationales, auquel ont participé plus de 40 responsables des principaux ministères (ministère du Plan et du Développement, ministère de l'Économie et des Finances, et ministère du Budget et du Portefeuille de l'État) ont permis à la mission d'élaborer des recommandations adaptées dans ces trois domaines, qui ont été largement appréciées par les autorités.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor



Marie-Christine Uguen a exercé des fonctions de cadre supérieure à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine de la dépense publique, de la comptabilité et des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en 2018.

Togo – Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), - articulation avec la comptabilité des matières afin de fiabiliser l'actif du bilan de l'Etat du 13 au 24 septembre 2021.

Cet appui a permis d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CDCP et de la préparation du premier bilan d'ouverture (BO) à la suite des précédentes missions. La mise en place de la réforme comptable progresse avec le projet de bilan d'ouverture BO 2021 en CDCP (version provisoire) établi par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), sur la base du référentiel comptable complet. Dans le cadre de la revue d'avancement de la réforme comptable, la mission a également étudié à la demande de la DGTCP, le projet de BO de l'Etat 2021 et identifié les principales recommandations suivantes :

Sur le bilan d'ouverture et la préparation des états financiers de l'exercice 2021 :

- Adapter le logiciel SIGFIP module comptabilité afin de fiabiliser la production du BO et des états financiers 2021, actuellement élaboré sous Excel, avant janvier 2022, en (1) paramétrant les écritures d'intégration propres au BO et (2) produisant les états financiers CDCP selon le format de la norme comptable 1 ;
- Finaliser la fiabilisation de certains soldes du BO 2021 d'ici décembre 2021 conformément au tableau d'analyse des comptes examiné lors des séances de travail (restes à recouvrer et certains comptes d'imputations provisoires) ;
- Lancer les opérations de clôture comptable 2021 en CDCP dès que possible (octobre/novembre 21) en relation avec la clôture budgétaire ;

Sur l'articulation de la comptabilité des matières (CM) et la CDCP :

- poursuivre le projet d'informatisation de la CM sur financement d'un projet de la BAD (l'appel d'offres doit être lancé prochainement) ;
- dans l'attente de la mise en service du logiciel (12 à 18 mois), poursuivre le recensement et la valorisation des immobilisations sous tableur bureautique, en établissant des fiches d'immobilisations et en faisant des rapprochements trimestriels entre CM et CDCP ;
- fiabiliser les informations transmises à la CDCP en mettant en place les procédures d'échange et de contrôles des informations préconisées par le guide d'articulation de la CDCP et CM élaboré par la mission (projet de guide en annexe du rapport).

La mission a animé un atelier de renforcement de capacités de plusieurs sessions réunissant à chaque fois une vingtaine de cadres de la DGTCP sur (i) la revue du projet de bilan d'ouverture 2021, (ii) les opérations de clôture en CDCP et le calendrier, (iii) les problématiques d'articulation de la CDCP et CM, et la revue du plan détaillé du projet de guide.

UEMOA- Participation à la 11ème réunion du Réseau des praticiens des finances publiques de l'UEMOA du 6 au 10 septembre 2021.

La mission avait pour objectif de renforcer la capacité des Etats membres en matière de comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP) en participant au séminaire des praticiens des finances publiques de l'UEMOA. Ces praticiens étaient chargés d'examiner et de valider un projet nouveau référentiel comptable (cadre conceptuel comptable actualisé, nouveau plan comptable de l'Etat (PCE), et 26 normes comptables) proposé par le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA).

Les principales observations des Etats membres ont porté sur (1) le champ d'application du projet de Plan Comptable de l'Etat (PCE); (2) la nécessité de préciser la notion d'entité comptable qui permettra de juger de la pertinence de la consolidation comptable proposée; (3) l'intérêt de maintenir la production du tableau des flux de trésorerie pour l'Etat, celui-ci ayant été abandonné récemment par certains pays développés ; (4) la nécessité de fixer une définition claire du périmètre et d'une norme de consolidation ; et (5) la nécessité de préciser la notion de situation nette, ainsi que la notion de goodwill pour l'Etat .

Pour aboutir à une réforme comptable de qualité, quatre principales recommandations ont été formulées. Elles portent sur le projet de référentiel comptable, un guide d'application du PCE comprenant la liste des comptes, des cas pratiques, et décrivant le fonctionnement des comptes, les liens entre les états financiers et les lois de finances de l'Etat, et sur les modalités de leur contrôle et les concertations avec le CCOA et les structures de suivi de la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des Finances Publiques en vue de finaliser de manière optimale la réforme du PCE.

Gestion de la dette et développement des marchés financiers

AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d'État de l'UMOA.

Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers



Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. **Soltani Chaker** a été, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre (Centre qui couvre 9 pays de l'Afrique centrale). Auparavant, M. Soltani a occupé divers postes au sein du Ministère des Finances tunisien, il a été nommé Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006.

Burkina Faso – Elaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) du 26 juillet au 4 août 2021.

L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et une formation sur l'utilisation de l'outil analytique de la SDMT révisé (MTDS-AT) et du nouvel outil analytique du plan annuel d'emprunt (ABP - AT).

L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour mettre à jour la SDMT et préparer un calendrier annuel d'émission des titres publics à l'aide de l'outil ABP-AT.

Au cours de l'atelier, l'analyse des stratégies alternatives a été réalisée pour sélectionner une stratégie pour la période 2022-2024. À cette fin, les données de la dette extraites du système de gestion de la dette ont été projetées jusqu'à fin 2021 en ajoutant les décaissements et émissions attendus et en soustrayant les remboursements du principal jusqu'à la fin de l'année.

L'outil ABP-AT a été utilisé pour élaborer un calendrier d'émission des titres domestiques en insérant les résultats de la stratégie d'endettement privilégiée, les prévisions de trésorerie et les contraintes du marché local.

Les participants à l'atelier organisé au cours de la mission ont trouvé, à la fois, la maquette SDMT et l'outil ABP très utiles pour sélectionner la stratégie préférée et la mettre en œuvre à travers un plan annuel d'emprunt.

Mali – AT sur le reporting de la dette du 25 au 27 août 2021 et du 06 au 10 septembre 2021.

L'objectif principal de cette mission était d'accompagner les autorités afin d'améliorer le reporting de la dette publique et notamment d'améliorer l'enregistrement, le reporting et le suivi de la dette et de définir le contenu et la présentation d'un site internet qui sera dédié à la publication de la dette publique.

La gestion de la dette publique au Mali reste fragmentée et nécessite une coordination constante et soutenue entre les deux Directions du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) : la Direction Générale de la Dette Publique (en charge de la dette extérieure) et le Trésor (en charge de la dette intérieure) afin de faciliter un flux efficace d'informations sur la dette et d'améliorer l'enregistrement et le reporting de la dette couvrant toutes les transactions liées.

La Direction de la dette (DGDP) a récemment publié un bulletin annuel de la dette pour les années 2019 et 2020. Cependant, le bulletin est un document statistique plus qu'analytique et doit être amélioré dans sa structure, son format et son contenu. La DGDP n'a pas encore produit de rapport annuel sur la gestion de la dette. La mission a souligné la nécessité de renforcer le processus administratif et les procédures

d'enregistrement de la dette et de mettre régulièrement à jour la base de données sur la dette qui devrait être la principale source de toutes les données et informations de reporting de la dette.

La mission (i) a offert une formation sur les bonnes pratiques en matière de reporting de la dette ; (ii) présenté des cas pratiques sur le reporting de la dette dans les pays de la région (Bénin, Togo et Côte d'Ivoire) et d'autres pays. Des recommandations ont été proposées pour améliorer l'enregistrement, la notification et le suivi de la dette par la DGDP Mali.

La mission a contribué à préparer les termes de référence relatifs au contenu et à la structure d'un site Web sur la dette publique qui pourrait être un site Web distinct sur la dette ou une fenêtre au sein du site Web existant du MEF.

Benin – Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et du plan annuel de financement (PAF) - Octobre 2021.

L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et de permettre aux participants de s'approprier l'utilisation du nouvel outil analytique de développement du calendrier d'émission des titres publics et du plan annuel de financement (ABP-AT) ;

L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour permettre l'utilisation durant cette formation, des données de la dette et des flux de trésorerie du Bénin afin de se familiariser avec les outils SDMT et PAF et développer leurs compétences dans l'interprétation des résultats obtenus.

Au terme de l'atelier, les gestionnaires de la dette se sont approprié les bonnes pratiques de mise en œuvre de la SDMT et de préparation du PAF et du calendrier d'émission titres ainsi qu'une meilleure cohérence entre le plan annuel d'emprunt, la SDMT choisie et le plan de trésorerie.

Statistiques de finances publiques

L'axe central de l'assistance technique est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s'agit en premier lieu des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.

Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Nicolas KACOU** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

Mauritanie – Relance des activités de production des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) et mise en place d'une équipe TOFE du 9 au 20 Août 2021.

L'appui du centre a permis de relancer le processus de migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. En effet, face aux retards constatés ces dernières années par la Mauritanie, le centre a mis en place, en collaboration avec les premières autorités de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, une équipe technique en charge de la compilation des statistiques de l'administration centrale budgétaire. La séance de formation et les séances techniques qui s'en ont suivies, ont permis de débiter les travaux d'affinement de la table de passage. De même, l'outil de compilation des opérations financières du sous-secteur des collectivités territoriales a fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour. Le TOF du sous-secteur des collectivités locales est régulièrement produite et la situation des transactions des exercices de 2016 à 2019 sont disponibles.

La mise à disposition de l'outil de compilation des statistiques de l'administration centrale budgétaire, facilitera la production du TOFE dudit sous-secteur dans le courant de l'exercice budgétaire 2022.

Côte d'Ivoire – Elaboration de la situation consolidée de l'administration publique et perspective d'élargissement des statistiques aux sociétés publiques selon le Manuel de statistiques de finances publiques 2014 du 28 septembre au 1 octobre, et du 11 au 15 octobre 2021.

L'assistance du centre a permis de constater des progrès notables ces quatre dernières années dans le processus de migration des statistiques de finances publiques de la Côte d'Ivoire aux normes et principes du MSFP 2014. En effet, la Côte d'Ivoire produit régulièrement depuis 4 ans le TOFE de l'administration centrale budgétaire et a entamé l'élargissement aux autres sous-secteurs de l'administration publique. Ainsi, la Côte d'Ivoire élabore les TOF de l'administration centrale budgétaire, de la sécurité sociale, des collectivités territoriales et des unités extrabudgétaires. Il est bon de souligner que le sous-secteur des unités extrabudgétaires, anciennement délimité aux établissements publics nationaux, est progressivement élargi aux autres unités du secteur publique n'ayant pas d'activités marchandes.

Les autorités ivoiriennes produisent via le comité SFP, depuis 2019, des versions expérimentales annuelles de la situation consolidée du TOFE de l'administration publique. L'appui du centre a également permis de débiter les travaux de sectorisation des unités du secteur public d'une part et de mettre à la disposition des compilateurs de SFP, un outil pour la production du TOFE des sociétés publiques. Ainsi, à moyen terme, il est projeté la production de la situation des transactions du secteur public.

En outre, les avancées constatées ces dernières années, ont permis d'entamer l'intégration des opérations non monétaires dans les statistiques de finances publiques.

Guinée-Bissau – Production du TOFE de l'administration centrale budgétaire et élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) du 25 octobre au 5 novembre 2021.

L'appui avait pour objectifs de former la nouvelle équipe en charge de la production du TOFE, et de maintenir l'élan de production des statistiques conformément aux recommandations des missions précédentes. A cet effet, la formation ouverte aux autres directions générales du ministère de l'économie

et des finances ainsi qu'à la Caisse nationale de sécurité sociale, la Mairie de Bissau et la direction générale de la pêche, ont permis à la mission de mettre à niveau les principes et normes du MSFP 2014, notamment sur le champ de couverture, le cadre analytique des statistiques, le traitement des recettes, des charges et des opérations du bilan. La mise à jour des tables de passage lors des séances techniques, permet de mettre à disposition les outils opérationnels pour la compilation et l'élaboration de la situation des transactions de l'administration centrale budgétaire, de la sécurité sociale et des collectivités locales.

Ainsi, les autorités sont-elles à même de produire la situation des transactions de l'administration centrale budgétaire, de la sécurité sociale et de la mairie de Bissau.

Statistiques du secteur réel

AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).

Conseiller résident en Statistiques du secteur réel



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, **M. Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal pendant 10 ans.

Webinaire – la désaisonnalisation des séries économiques du 26 août au 3 septembre 2021.

Le webinaire s'est déroulé en deux parties. La première a regroupé les statisticiens du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal afin d'échanger sur des questions spécifiques en lien avec la désaisonnalisation de leurs séries du PIB trimestriel. La seconde partie, du 30 août au 3 septembre 2021 a renforcé les connaissances des participants sur les pratiques pertinentes pour identifier et supprimer la saisonnalité des séries chronologiques. Sur la deuxième partie, plus d'une centaine de statisticiens des dix instituts nationaux de statistique des pays membres d'AFRITAC Ouest (AFW) et de sept pays invités¹ ont participé au webinaire.

L'atelier avait pour objectifs de présenter et d'harmoniser les méthodes de désaisonnalisation des séries économiques (PIB trimestriel, IPI, nuitées, arrivées, etc.) et d'assurer une meilleure utilisation de ces données lors de la diffusion des statistiques macroéconomiques. Le directeur général de Statistiques

¹ AFRITAC Centre: Burundi, Cameroun

AFRITAC du Sud : Madagascar et l'Ile Maurice

METAC: Algérie, Maroc et Tunisie

Tunisie a présidé une session consacrée au partage d'expérience des pays. Outre cette session sur le partage d'expérience des pays, les sessions de formation ont en plus couvert les principes de la désaisonnalisation ; la décomposition des séries saisonnières et les problèmes connexes à la désaisonnalisation et diffusion. Les participants étaient satisfaits à plus de 96 pour cent de l'organisation de l'atelier. Toutefois, certains participants ont indiqué qu'un atelier de deux semaines serait le bienvenu ainsi qu'une formation additionnelle sur les techniques avancées de désaisonnalisation. Les participants ont également exprimé leur préférence à se rencontrer en personne lorsque cela est possible.

Bénin – Les comptes nationaux du 13 au 17 septembre 2021

La mission a fourni un appui sur les comptes nationaux trimestriels (CNT) 2017. Compte tenu des retards de livraison des résultats de la réropolation détaillée, l'option d'étalonner les valeurs ajoutées (VA) en volumes directement avec des indicateurs de production a été retenue par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) pour ses publications des CNT. L'hypothèse à la base d'un étalonnage direct de la VA est la similarité des mouvements de la production, de la consommation intermédiaire (CI) et de la VA d'une branche. Les tests sur les taux de croissance de ces agrégats et des indicateurs n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse. Aussi, la mission a encouragé les cadres de l'INStaD à développer les étalonnages de la production et de la consommation intermédiaire (CI) afin d'améliorer le dispositif actuel. Le Bénin dispose de l'indice de la production industrielle et de l'indice du chiffre d'affaires qui sont utilisées pour les activités manufacturières et les services marchands. Les recommandations visent à mieux utiliser ces indices pour le mode de production formel. Pour la partie informelle, l'approche des comptes annuels sera suivie à travers des méthodes de projection mécanique.

Bénin – Les comptes nationaux du 20 au 24 septembre 2021

Les séries brutes et désaisonnalisées des comptes nationaux trimestriels (CNT) facilitent la formulation de politiques économiques. Elles permettent d'identifier les points de retournement du cycle économique pour la prise de décision tout en éclairant l'analyse économique et la surveillance du FMI. La mission a aidé l'INStaD à identifier une dizaine de séries trimestrielles de valeur ajoutée brute (VAB) à désaisonnaliser sur la base des métadonnées fournies par l'INStaD et des tests de saisonnalité. Les effets de jours ouvrables, mesurés avec un calendrier national, ne semblent pas être statistiquement significatifs. Un premier rapport de qualité a été proposé pour évaluer la qualité des ajustements. L'INStaD mènera d'autres études pour compléter cette évaluation et étudier la stabilité des ajustements.

Guinée-Bissau – Les comptes nationaux annuels (CNA) 2018 du 13 au 29 septembre 2021.

Les comptes nationaux annuels (CNA) définitifs 2018 ont été finalisés et les estimations provisoires des CNA 2019 améliorées. Les tableaux de publication des comptes nationaux 2018 et 2019 ont été mis à jour. La mission a recommandé à l'INE d'examiner, valider et publier les résultats des CNA 2018-2019 dans ses délais les meilleurs. L'élaboration ponctuelle des CNA reste aussi un défi pour l'INE. Ainsi, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour la compilation des CNA définitifs 2019 et provisoires 2020. D'une manière générale, les capacités techniques et institutionnelles du système statistique national devraient être renforcées afin de garantir la disponibilité des données sources nécessaires à l'élaboration des CNA. En particulier, les statistiques d'entreprises, doivent être améliorées pour un meilleur suivi du secteur des sociétés non financières et financières. Le renforcement des effectifs et de la capacité technique de l'équipe des CNA doit être poursuivi.

Togo – Les comptes nationaux financiers 2018 du 4 au 15 octobre 2021.

Les comptes financiers permettent d'améliorer la cohérence globale des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs. Ils complètent la séquence des comptes des secteurs institutionnels qui s'arrêtait aux comptes de capital et ne traitait que des opérations non financières.

La plupart des sources nécessaires pour l'élaboration des comptes financiers ont été collectées au cours de la mission. Parmi ces sources, on peut citer les bilans présentés selon le formulaire de déclaration normalisé (SRF 1SR et 2SR) pour la Banque centrale et les autres institutions de dépôts (banques), les bilans issus des déclarations statistiques et fiscales (source DSF) des entreprises non financières et de certaines sociétés financières dont les auxiliaires financiers, le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) pour l'administration centrale et la balance des paiements pour le reste du monde. Seuls les bilans ou balances des comptes des établissements publics nationaux (EPN), des collectivités locales et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) n'étaient pas disponibles.

Après le traitement et le chargement de l'ensemble des sources dans la base de travail, une première confrontation a pu être faite à un niveau intermédiaire de la nomenclature des secteurs institutionnels entre le solde du compte de capital (solde des opérations non financières) et le solde du compte financier. A ce stade du travail, des écarts significatifs sont observés entre ces soldes ce qui est compréhensible car les sources traitées ne couvrent pas tout le champ du secteur. Les travaux d'équilibrage à venir des flux pour chaque opération financière qui se feront à l'aide de matrices de Qui-à-Qui permettront d'affiner pour chaque secteur le solde du compte financier.

Burkina Faso – Les comptes nationaux financiers du 25 octobre au 5 novembre 2021.

Les comptes financiers 2016 des secteurs institutionnels résidents et du reste du monde ont été préparés. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) poursuivra le rapprochement des capacités et besoins de financement (CBF) issus des comptes de capital et des comptes financiers d'ici décembre 2021. En 2016, des flux négatifs pour toutes les transactions financières, en particulier pour les dépôts, les prêts et les prises de participation ont été trouvés pour les institutions de microfinance. La mission a recommandé à l'INSD de travailler avec la direction de la microfinance pour revoir ces estimations.

La quasi-totalité des données nécessaires à l'élaboration des comptes financiers 2017 ont aussi été traitées. Une première comparaison entre les CBF des comptes de capital et des comptes financiers a été entreprise. Cependant, les bilans des sociétés non financières doivent être examinés attentivement par l'INSD. L'INSD poursuivra l'équilibrage des matrices de Qui-à-Qui et le rapprochement entre les CBF des comptes de capital et financiers 2017 pour chaque secteur institutionnel d'ici mars 2022.

Analyse macro-budgétaire

Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.

Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire



M. Djoret Biaka Tedang a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision dans son pays.

Togo - Renforcer les capacités d'analyse de la conjoncture du 4 au 13 août 2021.

L'appui a permis de noter que le modèle de cadrage macroéconomique PRECOMAT est opérationnel après les travaux d'actualisation des tableaux des ressources et des emplois (TRE) mais les améliorations de fond ne sont pas encore achevées. Les recommandations fortes restent à être mises en œuvre, notamment en ce qui concerne la préparation d'un manuel de procédures de cadrage et la révision du Comité de cadrage.

Les travaux de la mission ont porté sur l'analyse du dispositif de suivi de la conjoncture au sein de la Direction générale des études et des analyses économiques (DGEAE). Cette analyse a mis en exergue plusieurs faiblesses dont (i) d'importants retards dans la disponibilité de l'information conjoncturelle au niveau de la DGEAE, (ii) Une base de données non centralisée entraînant des risques de perte de données, (iii) plusieurs sources de données inexploitées et (iv) les publications sur la conjoncture qui ne suivent pas totalement les bonnes pratiques régionales. Le dispositif d'enquête de conjoncture est en cours de révision et se caractérise cependant aujourd'hui par des taux de réponse faibles.

La formation qui a regroupé une quinzaine de cadres de la DGEAE, de l'INSEED et de la BCEAO a alterné présentations théoriques et travaux pratiques. Elle a permis d'aborder les thèmes relatifs à (i) l'objet et aux outils de l'analyse conjoncturelle, (ii) les indicateurs avancés de l'activité économique et les indicateurs synthétiques, (iii) la désaisonnalisation des séries conjoncturelles et (iv) la synthèse conjoncturelle et la structure d'une note de synthèse conjoncturelle.

Guinée Bissau - Opérationnaliser le cadrage macro budgétaire à moyen terme, 13-26 octobre 2021

La mission, conjointement réalisée avec la conseillère résidente en gestion budgétaire, a permis de cadrer les travaux d'élaboration du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) test pour la période 2022-2024. La mission a procédé à la revue des informations disponibles pour le DPBEP, et aidé l'équipe mise en place par la Direction générale du budget au remplissage des tableaux et des illustrations du DPBEP et à l'accompagnement à la rédaction du DPBEP. A la fin de la mission, un draft de DPBEP a été rendu disponible mais les appuis se poursuivront au cours des semaines à venir pour finaliser les travaux et renforcer les capacités à l'utilisation de l'outil d'allocation budgétaire à moyen terme.

Les réflexions en vue de l'opérationnalisation de la programmation budgétaire pluriannuelle ont été conduites également au fin d'un basculement au budget ont été menées et ont conduit à proposition d'une feuille de route

Bénin – Renforcer l'analyse des risques macroéconomiques, 3-12 novembre 2021

La mission, conduite par l'AFRITAC de l'Ouest et le Département des finances publiques du FMI a permis de renforcer les capacités dans le domaine de l'identification et de la caractérisation des risques budgétaires au Bénin avec l'outil FRAT (Fiscal Risk Assessment Tool). L'outil a permis notamment d'assurer le succès de l'identification de quelques risques budgétaires choisis à titre d'exemple. Il a permis aussi d'évaluer les mesures d'atténuation mises en place. Les fonctionnalités de l'outil, notamment en termes de comparaisons internationales et de documentation autour des risques, ont également été passées en revue. Enfin, les travaux ont permis de questionner le dispositif de gestion des risques budgétaires et d'identifier les pistes pour son amélioration.

Conseiller résident en supervision bancaire



M. Jean-Charles Normand a rejoint l'Afritac de l'Ouest en janvier 2021 après une expérience de plus de trente ans au sein de la Banque de France, notamment dans des fonctions relatives à la supervision bancaire. Depuis 2004, il était en effet chef de missions de contrôle sur place, intervenant pour le compte de l'ACPR ou de la BCE auprès, des principaux établissements bancaires français mais également de compagnies d'assurances.

Guinée – Supervision et régulation financières du 25 au 29 octobre 2021.

L'objectif de cette mission était de faire le point sur l'état d'avancement du projet de mise en œuvre de la norme comptable internationale IFRS9, qui a été lancée en février 2021. A ce stade, deux projets réglementaires ont été diffusés aux banques guinéennes, qui ont fait part de leurs commentaires à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La mission a examiné les commentaires formulés par les banques sur ces projets, qui ont été préparés en mars dernier et leur ont été transmis à la mi-juillet. Ces textes ont été amendés en tant que de besoin et vont pouvoir être soumis à la validation des Hautes Autorités de la BCRG. Elle a également utilisé les réponses fournies par différentes banques au questionnaire, envoyé à la même date, sur leur état de préparation et les difficultés rencontrées pour affiner les stratégies d'accompagnement des banques dans la mise en œuvre d'IFRS9 afin de garantir le respect de l'échéance fixée. Enfin, un point a été fait sur l'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre de la réforme du ratio de solvabilité.

Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU) – Mission de formation à distance auprès du SGCBU sur le thème du contrôle sur place du risque de crédit, du 6 au 8 septembre 2021.

L'objectif de ce webinaire de trois jours était de présenter les bonnes pratiques internationales, basées sur l'expérience des superviseurs bancaires français et européens, en matière de contrôle sur place du risque de crédit. Le webinaire comprenait 12 présentations abordant les questions de gouvernance et de contrôle interne, l'examen de l'octroi et du suivi des crédits, l'identification des prêts à risque, le contrôle du bon respect des classifications comptables et prudentielles et des règles de provisionnement, le contrôle des mesures d'atténuation des risques (garanties) et du processus de recouvrement ainsi que l'analyse de la concentration des portefeuilles. Il comportait également des points de contrôle détaillés et

des exemples concrets de constats à observer ou de situations pouvant être critiquées par les contrôleurs sur place. Après chaque présentation, un temps a été réservé afin de laisser les participants exprimer leurs interrogations ou leurs préoccupations. Le webinaire s'est déroulé en mode virtuel avec 18 participants venant de la direction du contrôle sur place, mais aussi de la direction de la surveillance permanente. Certains des participants étaient des personnes nouvellement employées par la SGCBU. Le webinaire a été introduit et conclu par le secrétaire général adjoint du SGCBU.

Séminaire inter-régional portant sur les approches émergentes d'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire. – Séminaire virtuel organisé avec l'AFRITAC centre le 20 octobre 2021.

L'objectif de ce séminaire était de sensibiliser les Autorités de supervision invitées aux risques que les changements liés au climat font peser sur les systèmes bancaires ou financiers et de leur présenter des premières approches de prise en compte de ces risques, par la présentation d'un premier corpus de principes, formalisé par le Réseau de Banques centrales et de Superviseurs pour le Verdissement du Système financier (NGFS), et par l'illustration de la démarche suivie en ce domaine par deux Autorités de supervision (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ainsi que la Bank al-Maghrib). Rassemblant les pays francophones de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Australe, ce webinaire a permis également de partager le retour d'expérience des Autorités de supervision concernées, ainsi que leurs préoccupations, afin qu'elles disposent à l'issue du séminaire d'éléments de réflexion pour établir leur propre feuille de route.

L'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire

Par Jean-Charles Normand

Le réchauffement climatique et ses conséquences sont devenus au cours des dernières années un enjeu international prioritaire. Les scientifiques ont démontré que la cause essentielle de l'augmentation des températures résidait dans l'émission de gaz à effet de serre générée par l'activité humaine et les effets associés sont désormais connus et mesurés : élévation du niveau des mers, fonte des glaciers et de la banquise, épisodes de chaleurs extrêmes, fortes précipitations, inondations et autres phénomènes climatiques extrêmes. Les accords de Paris, conclus fin 2015 lors de la COP21, et renouvelés lors de la COP26 récemment organisée à Glasgow, fixent à 2 °C, et si possible à 1,5°C, les objectifs de limitation des températures par rapport à l'aire préindustrielle. Le réchauffement climatique se caractérise notamment par un impact d'une étendue et d'une ampleur considérables (en Afrique sub-saharienne, la Banque Mondiale estime que les migrations induites par l'évolution du climat devraient toucher 86 millions de personnes, le FMI estime qu'en Afrique sub-saharienne un épisode sécheresse extrême abaisse de 1 % la croissance à moyen terme d'une économie, et qu'un accroissement de 0,5 °C un mois donné se traduit immédiatement par une baisse de 1 % de l'activité ce même mois) , sa prévisibilité, son irréversibilité ainsi que la dépendance des résultats obtenus d'actions à court terme.

Les systèmes bancaires et financiers sont exposés aux risques climatiques. Il est désormais classique de distinguer, pour les besoins de l'analyse, les risques physiques (pertes que pourraient subir les banques ou leurs clients résultant des impacts directs sur les personnes et les biens des événements climatiques évoqués ci-dessus) et les risques de transition (effets induits sur les banques ou leurs clients par la modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou fiscales différentes, de changements technologiques dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ou en raison de l'évolution des normes et préférences sociales, par exemple la baisse de la demande pour le secteur des énergies fossiles et les nécessaires restructurations induites).

Face à ces risques les régulateurs et superviseurs ont développé de premières approches. De manière collaborative, à travers le Réseau de Banques centrales et de Superviseurs pour le Verdissement du Système financier (NGFS). Mais également, par l'action du Conseil de Stabilité financière et du Comité de Bâle. Les actions entreprises et les mesures proposées visent tout d'abord, s'agissant des superviseurs, à ce qu'ils élaborent une stratégie par rapport à ces risques, qu'ils recueillent les données nécessaires à leur évaluation et qu'ils rendent publiques leurs attentes vis-à-vis des banques. D'autres outils prudentiels pourraient ensuite être utilisés : à terme, les Autorités de supervision pourraient exiger des institutions financières qu'elles mettent au point des processus robustes pour évaluer l'impact du risque climatique sur leur solvabilité et liquidité et qu'elles constituent des coussins de protection en conséquence. Toutefois, en raison des problèmes actuels de disponibilité des données, des incertitudes de la taxonomie visant à identifier les activités néfastes du point de vue climatique, la capacité des institutions et des Autorités de supervision à estimer les pertes potentielles résultant du risque climatique n'est pas encore solidement établie, et, dès lors, il n'est pas encore possible pour les Autorités de déterminer des exigences complémentaires appropriées de fonds propres et de liquidité.

Le FMI contribue à définir un cadre commun d'orientations internationales relatives à la gestion du risque climatique dans le secteur financier :

- Intégration de l'analyse du risque climatique dans les missions d'évaluation de la stabilité du secteur financier (FSAP), en procédant notamment à (i) des tests de résistance et (ii) une évaluation de l'adéquation de la réglementation et de la supervision prudentielles, ainsi que dans la surveillance opérée au titre de l'article 4, notamment pour les pays très dépendants des énergies fossiles.
- Prise en compte des problématiques liées au risque climatique dans les différentes publications du FMI, notamment les Perspectives Economiques Régionales. Un numéro récent de Finance et Développement a été consacré à des sujets (« Pas de temps à gaspiller » <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2021/09/pdf/fd0921f.pdf>).
- Intensification des activités de renforcement des capacités en ce domaine, notamment (i) en organisant une série de séminaires régionaux de sensibilisation sur la régulation et la supervision du risque climatique et (ii) en intégrant le risque climatique dans les cours en ligne du FSI.
- Contribution aux initiatives internationales visant à mieux réguler le risque climatique : G20, organismes de normalisation prudentielle (Comité de Bâle, Association Internationale des Superviseurs de l'Assurance, IOSCO), NGFS.

Les cours en ligne du FMI

Les cours disponibles pour les cadres des secteurs public et privé et parfois pour le grand public sont accessibles sur <https://www.edx.org/school/imfx>.

Ces cours comprennent entre autres :

- [Financial Market Analysis](#)
- [Macroeconomic Diagnostics](#)
- [Public Financial Management](#)
- [Macroeconometric forecasting](#)

Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en octobre 2021

| BENEFICIAIRE | DOMAINE | TITRE |
|--------------|--------------------------------|---|
| Burkina Faso | Analyse macro-budgétaire | Mettre en place les outils de prévision des recettes |
| Burkina Faso | Analyse macro-budgétaire | Renforcer l'analyse des risques budgétaires de nature macroéconomique |
| Niger | Gestion des dépenses publiques | Appui à la consolidation du compte unique du Trésor |
| Mali | Gestion des dépenses publiques | Appui à l'élaboration des états financiers |
| Mali | Administration douanière | Renforcement de la fonction d'évaluation en douane |

Activités à venir

Les principales activités prévues pour le troisième trimestre de l'année fiscale 2022 sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

| Gestion des dépenses publiques | | |
|---------------------------------|---|---------------|
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Bénin | Appui à la définition d'une méthodologie d'intégration des éléments de rémunérations en nature dans la masse salariale | Novembre 2021 |
| Bénin | Appuyer la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale portant sur la préparation du bilan d'ouverture (BO) de l'Etat prévu pour 2022. | Janvier 2022 |
| Togo | Appui à la définition et la formalisation des canevas d'élaboration des comptes | Novembre 2021 |

| | | |
|--|---|------------------------------|
| | administratifs des ordonnateurs et de la loi de règlement en mode programme | |
| Sénégal | Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale | Décembre 2021 |
| Burkina Faso | Renforcement de la gestion des risques budgétaires. | Novembre-décembre 2021 |
| Gestion de la dette et développement des marchés financiers | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Guinée-Bissau | Assistance technique sur le cadre institutionnel de gestion de la dette publique. | 08-12 novembre 2021 |
| Niger | L'élaboration et la mise en œuvre du calendrier annuel d'émission des titres publics. | 15-24 novembre 2021 |
| Mauritanie | Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique | 06-15 décembre 2021 |
| Mali | Intégration gestion de la dette et de la trésorerie | 17-28 janvier 2022 |
| Analyse macro-budgétaire | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Bénin | Mission d'assistance technique à distance sur le renforcement de l'analyse des risques budgétaires. | 3-12 novembre 2021 |
| Côte d'Ivoire | Renforcement de l'analyse de la conjoncture économique | 18-26 Novembre 2021 |
| Senegal | Renforcer les projections à moyen terme du TOFE sous la version du MSFP 2001/2014 | 1-10 décembre 2021 |
| Mali | Renforcer l'analyse des risques budgétaires (avec FAD) | Décembre 2021 - Janvier 2022 |
| Mali | Rénover le modèle MME_DNPD | 19 – 28 janvier 2021 |
| Togo | Renforcer le cadrage budgétaire à moyen terme | 5 – 18 janvier 2022 |
| Administration douanière | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Mauritanie | Système de gestion des risques automatisée et de sélectivité des contrôles. | Novembre 2021 |
| Statistiques du secteur réel | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Mauritanie | Mission d'assistance technique de l'AFRITAC de l'Ouest pour la mise en place d'un indice des prix à la production (IPP) | Novembre 2021 |
| Togo | Implémentation des comptes nationaux trimestriels (CNT) | Novembre 2021 |
| Administration fiscale | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |

| | | |
|---|---|----------------------|
| Pays membres | Webinaire : Pilotage de l'administration fiscale | Janvier 2022 |
| Togo | Renforcer les opérations fiscales | Janvier-février 2022 |
| Niger | La gestion de l'identifiant fiscal | Janvier-février 2022 |
| Statistiques de finances publiques | | |
| Missions d'assistance technique | | |
| Bénéficiaire | Thème | Date |
| Bénin | Renforcer la compilation et la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières | Janvier-février 2022 |
| Sénégal | Renforcer la compilation et la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières | Janvier-février 2022 |

MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



Luxembourg



Allemagne



France



Chine



Norvège



Suisse



Banque
Européenne
d'Investissement



Pays-Bas



AFRITAC, Immeuble BCEAO

Abidjan, Plateau

Côte d'Ivoire

www.afritacouest.org

www.facebook.com/afritacouest

(+225) 20 20 89 87

